

rayées par un changement d'hygiène, mais j'ai pris soin de vous dire qu'au sortir de l'hôpital, il y a quatre mois, B... ne s'était pas contenté de reprendre ses occupations, il avait aussi retrouvé ses habitudes d'intempérance. Il est mort dans un demi coma tenant probablement à la suppression des fonctions de son foie, lequel agit sur la composition normale des humeurs à la fois directement et par les troubles qu'il entraîne dans le fonctionnement des autres organes.

Que le foie ne fonctionnait plus, vous en avez la preuve dans ce fait que la vésicule biliaire ne contenait que du mucus, alors que les voies biliaires étaient libres. Mais, me diriez-vous, il y avait un ictère intense. Il est probable que les divers organes et les humeurs étaient imprégnés de pigments biliaires, passés dans la circulation à la faveur de la désorganisation de l'organe, et qu'ils n'ont pas eu le temps de déjaunir, si vous me permettez cette expression, entre le moment où le foie cessa de fabriquer des pigments et celui de la mort.

Notre malade est entré dans un état si déplorable que toute tentative thérapeutique devait être vaine. Elle n'aurait d'ailleurs pu être que symptomatique. Le véritable traitement est prophylactique; il est fondé sur la sobriété; malheureusement B... était à la fois alcoolique et "vineux". Je désigne par cette épithète ceux qui boivent du vin sans modération. Le "vinisme" fait, vous le savez, de terribles ravages dans la population parisienne; mais je ne veux pas insister sur ce sujet que nous aborderons d'ailleurs fréquemment. C'est une grave question qui mérite mieux que d'être traitée à la fin d'une leçon.

(in *Jnal. des Praticiens*).

Obstétrique du Praticien

Sur la durée du séjour au lit après l'accouchement physiologique

La question du lever des accouchées a été souvent agitée par les médecins et résolue d'une façon bien diverse, suivant les époques, les mœurs, les idées régnantes, et aussi suivant les races et les milieux sociaux. Dans un travail récent, M. Bouchacourt a mis au point cette étude en développant les chapitres qu'elle comporte.

I. — *L'alitement constitue-t-il, pour les accouchées, une nécessité absolue?*

Chez les peuples primitifs, presque aussitôt après l'accouchement, la femme se dirige à pied vers le cours d'eau le plus voisin et y prend un bain; après quoi, elle vague à ses occupations habituelles. Les explorateurs et les médecins coloniaux ont signalé maintes fois cette coutume, particulièrement chez les Indiens d'Amérique,

au Sénégal, et dans l'Afrique centrale. Les Lyonnais se rappellent encore le cas de la négresse qui accoucha dans leur ville, lors de l'Exposition de 1894. Cette femme fut prise, au cours d'une de ses sorties, par les douleurs de l'enfantement; elle accoucha sur la voie publique, procéda elle-même à sa délivrance, puis fit sa toilette et celle de son négrillon à une borne-fontaine; elle rentra ensuite tranquillement au village noir en tenant son enfant sur le bras.

De tels faits nous laissent rêveurs, car ils ne correspondent pas du tout à ce que nous voyons dans les villes, et particulièrement dans les maternités de Paris, où l'on amène assez souvent des filles-mères, domestiques ou ouvrières, qui ont accouché clandestinement dans leur chambrette du sixième étage. Ces pauvres femmes font tous leurs efforts pour ne pas interrompre leurs occupations, dans l'espoir d'éviter le scandale; mais cet espoir est presque constamment déçu par une hémorragie ou une syncope révélatrices, dont les conséquences sont quelquefois extrêmement graves pour les intéressées.

On peut donc conclure que, à l'heure actuelle, le séjour au lit, dans les suites de couches, est de nécessité absolue chez les femmes qui, présentent un certain degré de civilisation.

II. — *Impossibilité d'établir une formule générale pour la durée du séjour au lit des accouchées.*

Plus on s'éloigne de la vie selon la nature, plus l'acte physiologique de l'accouchement tend à s'écarter de la terminaison naturelle, confine à l'état morbide et exige des soins raisonnés. En ce qui concerne les suites de couches, dans tous les pays et, à toutes les époques, les habitudes de la classe riche et de la classe pauvre, des gens de la ville et des gens de la campagne, ont été très différentes.

Les causes de ces variations ne doivent pas être cherchées dans l'insouciance de certaines femmes, dans le luxe de précautions qu'autorise la situation sociale de certaines autres, mais dans une question de nécessité physique. Chez la femme très civilisée, il n'y a pas seulement diminution de la force musculaire, mais encore affaiblissement de la volonté et de l'énergie; le travail est plus long; l'accouchement devient un véritable traumatisme après lequel la convalescence est lente, son retentissement sur tous les organes étant souvent très marqué.

III. — *Opinions diverses qui ont été émises sur cette question de la durée du séjour au lit des accouchées.*

10 *Alitement inférieur ou égal à une semaine.*—Dans nos campagnes, l'accouchée se pique d'honneur de se lever le plus tôt possible; très souvent le surlendemain ou même le lendemain de l'accouchement, elle n'admet pas d'autre position de repos, pendant le jour, que la station assise sur une chaise.

En 1894, Küstner (de Breslau) a entrepris des recherches fort intéressantes sur ce point particulier de la pratique obstétricale: d'avril 1894 à février 1896, sur 1.000 femmes accouchées à la Clinique gynécologique de